

Prix de thèse de la Commission nationale du débat public en partenariat avec le Gis Démocratie et Participation

<http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/1794/>

La [Commission nationale du débat public](#) inaugure en 2015 un prix de thèse, en partenariat avec le [Goupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation](#). Ce prix a pour vocation d'encourager les jeunes chercheurs des différentes disciplines qui s'intéressent à la participation citoyenne à proposer des sujets de thèse sur la participation du public et la démocratie participative, d'inciter les professeurs et les laboratoires de recherche à les soutenir dans cette orientation. Le prix de thèse vise à la valorisation des travaux réalisés par les jeunes chercheurs, à une meilleure appropriation de ces travaux par les acteurs de la participation, qu'il s'agisse de collectivités, de praticiens, et d'institutions susceptibles de mettre en œuvre des dispositifs de participation dans les territoires.

Le prix de thèse, décerné tous les deux ans à l'occasion des journées doctorales du Gis Démocratie et Participation, récompensera les meilleures thèses de doctorat sur la participation du public et la démocratie participative soutenues dans les diverses disciplines des sciences de l'homme et de la société, des sciences du vivant et des sciences pour l'ingénieur, en France ou dans un autre pays, et rédigées en langue française, dans les conditions précisées ci-dessous.

Thématiques du Prix de thèse

Les thèses devront aborder, à titre principal, l'une des thématiques suivantes :

- Droit de la participation des citoyens à la prise de décision et son évolution dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des politiques publiques. Les études de droit comparé dans ces domaines sont les bienvenues.
- Histoire des pratiques participatives, abordée plus particulièrement à travers des cas d'étude de mise en œuvre dans les territoires.
- Pratiques participatives et transformations de la démocratie : formes contemporaines de la citoyenneté, ethnographie de la participation, évolution des conceptions de l'intérêt général et des processus de légitimation des décisions.
- Dynamiques de la représentation politique : modalités de délégation, fabrication de porte-paroles, place des corps intermédiaires, représentation idéelles des groupes concernés, incarnation des groupes participants dans des figures individuelles.
- Construction sociale des problèmes publics : rôle des procédures participatives dans la diffusion des thématiques environnementales ; accès à l'information, pluralité de l'expertise ; prise en compte des savoirs citoyens.
- Inclusion et participation : les publics participants, les publics absents des dispositifs classiques.

- Conflictualité, radicalisation et critiques de la participation : critique des formes institutionnalisées de la participation, gestion des conflits et dispositifs de participation.
- Formes de participation non institutionnalisées
- Dispositifs participatifs : comparaison entre des dispositifs, comparaison internationales, nouveaux dispositifs numériques et articulation présentiel/distanciel, conception des dispositifs, pluralité et évolution des méthodologies, etc.
- Traitement médiatique de la participation institutionnelle.
- Évaluation de la participation : caractérisation de l'implication citoyenne dans les processus de décision complexe (critériologie,...) ; effets de la participation sur les acteurs, les projets et les processus de décision.
- Professionalisation de la participation, émergence de nouveaux métiers ; rôle des professionnels dans la diffusion des pratiques.
- Genre et rapports sociaux de genre dans les pratiques participatives.
- Entreprises et maîtres d'ouvrage : comparaison des approches de la participation dans le public et dans le privé.
- Politiques de RSE et participation.

Candidature

Tou.te.s les docteur.e.s des disciplines des sciences humaines et sociales, des sciences du vivant et des sciences pour l'ingénieur, ayant soutenu leur thèse depuis septembre 2012 peuvent candidater à l'édition 2015 du Prix de thèse de la CNDP.

Les candidatures seront transmises au directeur du Gis Démocratie et Participation **avant le vendredi 26 juin 2015**, uniquement par courriel à gis-dep@mshparisnord.fr

Les pièces à produire et à envoyer en PDF à gis-dep@mshparisnord.fr sont :

1. une lettre de candidature présentant et motivant le projet de publication, et un curriculum vitae avec, pour les thèses françaises, la mention de l'URL de la page de tel.archives-ouvertes.fr (HAL) où figure la thèse ;
2. un résumé de la thèse, en 3 pages ;
3. le rapport de la soutenance de thèse ;
4. un exemplaire électronique de la thèse soumise.

La liste des candidat.e.s sera mise en ligne sur les sites de la Commission nationale du débat public (www.debatpublic.fr) et du Gis Démocratie et Participation (www.participation-et-democratie.fr). Sous réserve de l'accord des candidat.e.s, les résumés seront mis en ligne dans le [répertoire des recherches du site du Gis](#).

Jury

Le jury est coprésidé par :

- **Luigi Bobbio**, professeur de science politique à l'Université de Turin, membre du Conseil scientifique du Gis Démocratie et Participation, et

- **Laurence Monnoyer-Smith**, professeure de science de l'information et de la communication à l'Université de technologie de Compiègne, vice-présidente de la Commission nationale du débat public.

Le jury comprend en outre 11 autres membres du [Conseil scientifique](#) du Gis Démocratie et Participation :

- **Marie-Hélène Bacqué**, sociologue et urbaniste, professeure à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense
- **Loïc Blondiaux**, professeur de science politique à l'Université Paris I
- **Marion Carrel**, maîtresse de conférence en sociologie, Université de Lille 3
- **Mario Gauthier**, professeur en études urbaines à l'Université du Québec en Outaouais
- **Corinne Larrue**, professeure en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Université Paris-Est, directrice de l'École d'Urbanisme de Paris
- **Pieter Leroy**, professeur en sciences de l'environnement à l'Université Radboud de Nimègue
- **Gérard Monédiaire**, professeur de droit public à l'Université de Limoges
- **Catherine Neveu**, anthropologue, directrice de recherche au CNRS
- **Emmanuel Picavet**, professeur de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Sandrine Rui**, maîtresse de conférence en sociologie, Directrice du Collège Sciences de l'Homme de l'Université de Bordeaux
- **Yves Sintomer**, professeur de science politique à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Le jury organise librement et en toute indépendance ses travaux et délibérations. Les membres du jury disposent chacun d'une voix. Tout membre du jury également directeur de thèse d'un candidat s'abstient de participer au débat et au vote sur ladite thèse. Les membres du jury d'une édition peuvent être nommés dans le jury de l'édition suivante.

Le jury examinera pour chaque candidature le résumé de thèse reçu et le rapport de soutenance et effectuera une présélection d'une dizaine des candidatures. Il choisira pour chacune des thèses présélectionnées deux rapporteurs : l'un extérieur au jury (et au Conseil scientifique du Gis), l'autre membre du jury. Les rapporteurs et les membres du jury seront destinataires d'un exemplaire des thèses présélectionnées. Le jury se réunira fin octobre pour attribuer le prix après avoir délibéré sur les rapports.

Les membres du jury seront particulièrement attentifs à l'approche originale de la thèse, aux efforts des candidats pour s'exprimer dans un langage accessible ; à la qualité réflexive du travail, c'est-à-dire à l'aptitude du chercheur à réfléchir sur les présupposés de son travail et sur les modifications que celui-ci a apportées à sa façon de voir, et sur la portée sociale de son travail ; à l'esprit interdisciplinaire de son approche.

Prix de thèse

Les résultats seront proclamés lors des quatrièmes journées doctorales sur la participation du public et la démocratie, organisées par le Gis Démocratie et Participation à l'Université de Lille 2, le vendredi 13 et samedi 14 novembre 2015.

Le prix sera décerné par la Commission nationale du débat public lors d'une cérémonie vendredi 13 novembre au soir.

Le prix prend la forme d'une publication de la thèse primée aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme, financée par la Commission nationale du débat public en partenariat avec le Gis Démocratie et Participation et la Fondation Maison des sciences de l'homme. La publication du livre pourra être couplée à une édition électronique.

Si au cours de la phase de présélection puis de sélection, les candidat.e.s sont sollicité.e.s par un autre éditeur, les candidats doivent en informer les organisateurs du Prix.